



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale des
Territoires**

Service eau, environnement, forêt
Unité eaux et milieux aquatiques
Dossier suivi par : Matthieu Nourry
Tél. : 05.19.03.21.69
Courriel : matthieu.nourry@haute-vienne.gouv.fr

Le directeur

à

Mesdames et Messieurs les maires

Cf. liste des destinataires jointe

Objet : Enquête publique relative à la
déclaration d'intérêt général dans le cadre du
contrat territorial milieux aquatiques « Vienne
métropolitaine »

Limoges, le 1^{er} septembre 2023

Réf : MN n° E 847

Une enquête publique relative à la demande de déclaration d'intérêt général dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques « Vienne métropolitaine », déposée par la communauté urbaine Limoges Métropole, se déroulera du samedi 23 septembre 2023 au mercredi 25 octobre 2023 inclus.

Conformément aux dispositions de l'arrêté d'ouverture dont vous trouverez une copie sous ce pli, je vous remercie de bien vouloir procéder à la publication de l'avis ci-joint, fourni en un exemplaire qui devra être affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête, c'est-à-dire **pour le vendredi 8 septembre 2023** et pendant toute la durée de celle-ci, dans votre mairie.

Vous voudrez bien me faire parvenir le certificat d'affichage de cet avis.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs les maires, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur,
Le chef de service eau, environnement, forêt



Eric HULOT

PJ : 1 copie de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique
1 avis (A4)

Le Pastel
22 rue des Pénitents Blancs CS 43217
87032 Limoges cedex 1
ddt@haute-vienne.gouv.fr

Liste des destinataires

Mesdames et Messieurs les maires des communes de :

- Aixe-sur-Vienne
- Aureil
- Boisseuil
- Bonnac-la-Côte
- Chaptelat
- Compreignac
- Condat-sur-Vienne
- Eyjeaux
- Le Palais-sur-Vienne
- Panazol
- Rilhac-Rancon
- Saint-Just-le-Martel
- Saint-Priest-Taurion
- Saint-Sylvestre